

## EXPOSITION

**Du 4 juillet au 30 août 2015**

En accès libre, tous les jours, de 14h à 19h

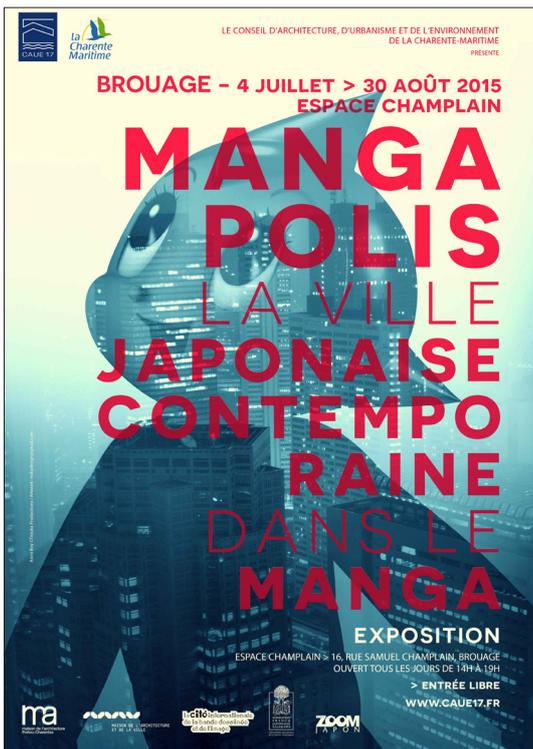
Espace Champlain, Brouage  
16, rue Samuel Champlain, Hiers-Brouage

**Vernissage le jeudi 2 juillet à 18h30**

**Visites guidées le mardi et le jeudi à 16h** (sauf 14 juillet et 11 août)

## MANGAPOLIS

### La ville japonaise contemporaine dans le Manga



Après «le siège contemporain dans la Bande-dessinée» en 2014, le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17) vous présente cet été l'exposition Mangapolis, la ville japonaise contemporaine dans le manga.

En 1990, les éditions Glénat publiaient en France les premières pages d'Akira de Katsuhiro Otomo, laissant alors entrevoir la richesse de la bande dessinée japonaise. Vingt ans plus tard, celle-ci s'est durablement installée sur le marché français, réunissant ses fans autour d'une « culture manga » largement empreinte de fascination pour le Japon. À travers une étonnante scénographie en bambou et une sélection d'environ 200 planches tirées des œuvres de 40 auteurs, cette exposition dresse le portrait de la ville japonaise, souvent personnage à part entière dans le manga, et invite le visiteur au voyage et à la découverte.

*Exposition conçue et réalisée par :*

- La Maison de l'Architecture de Poitou-Charentes
- La Maison de l'Architecture du Nord-Pas de Calais
- La Cité Internationale de la Bande-Dessinée et de l'Image

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17) est un organisme créé à l'initiative du Département dans le cadre de la Loi sur l'Architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il est financé par une taxe d'aménagement et est présidé par un élu local. Depuis quelques années, il propose chaque été des expositions à Brouage, dans l'Espace Champlain, afin de sensibiliser le grand public à l'architecture contemporaine, à l'urbanisme, au cadre de vie...